

## Un évêque et un cardinal italiens contre la doctrine traditionnelle

**Author** : Louis-Mériadec Kercosquer

**Categories** : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [Riposte Catholique](#)

**Date** : 15 juillet 2014



Un prêtre italien du diocèse de Novare, l'abbé Tarcisio Vicario, a commenté le problème des fidèles catholiques divorcés-remariés en montrant que là où certains péchés sont ponctuels, comme le meurtre, qu'il a pris en exemple, et peuvent être pardonnés, le concubinage suite à un divorce est un état de vie continuuel qui ne peut être pardonné que si le fidèle y met fin et se conforme à l'enseignement du magistère sur le sujet. Un langage somme toute tout à fait catholique et habituel sur la question. Pourtant, l'évêque du diocèse, Monseigneur François Jules Brambilla, a jugé cette comparaison avec le meurtre inacceptable et a réprimandé son prêtre en lui reprochant de tenir un langage trop rude et donc mauvais. Le pire est que cette condamnation a été reprise par le cardinal Baldissieri, secrétaire du synode des évêques, et donc figure importante du futur synode des évêques sur la famille : il a dit que cette argumentation était une opinion strictement personnelle et qu'elle ne représentait pas celle de l'Église. Une prise de position assez effrayante quant à la teneur des débats qui doivent intervenir sur le sujet en octobre.